

Rapport public Parcoursup session 2025

MFR de Saint-Flour - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

MFR de Saint-Flour - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (2963)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 44%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
MFR de Saint-Flour - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (2963)	Jury par défaut	Autres candidats	9	18	10	10	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	21	18	18	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	1	9	1	1	0

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
MFR de Saint-Flour - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (2963)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	17	10	10	6	100 %
			Masculin	1	0	0	0	0 %
			Total	18	10	10	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	16	16	16	5	71,4 %
			Masculin	5	2	2	2	28,6 %
			Total	21	18	18	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	6	1	1	0	
			Masculin	3	0	0	0	
			Total	9	1	1	0	

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
MFR de Saint-Flour - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (2963)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	11	5	5	4	66,7 %
				AB	5	3	3	1	16,7 %
				B	2	2	2	1	16,7 %
				Total	18	10	10	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	1	1	1	14,3 %
				AB	7	7	7	3	42,9 %
				B	7	7	7	3	42,9 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	21	18	18	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	1	1	0	
				AB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	0	0	0	
				Total	9	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
MFR de Saint-Flour - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (2963)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	15	8	8	4	66,7 %
			En réorientation	2	1	1	1	16,7 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	16,7 %
			Total	18	10	10	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	20	18	18	7	100 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	21	18	18	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	9	1	1	0	
			Total	9	1	1	0	

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
MFR de Saint-Flour - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (2963)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche avenir : "champ méthode de travail" et appréciations bulletin en lien avec ce critère.	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail- Implication et capacité à s'investir dans les travaux demandés	Appréciation des professeurs sur les bulletins-Fiche avenir(autonomie et capacité à s'investir)-Lettre de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation- Cohérence du projet.	Projet de formation motivé(lettre et entretien individuel)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation-"Activités et centres d'intérêt" de la fiche avenir-	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'analyse du projet de formation motivé est un élément essentiel qui donne à comprendre le lien que fait le candidat entre ses attentes et ce que propose la formation dispensée dans notre établissement, ainsi la connaissance du milieu équin, la pratique de l'équitation sont des éléments très importants.

Une attention particulière est portée sur les appréciations des professeurs, la fiche avenir qui permet à la CEV d'avoir des éléments d'appréciation sur le niveau scolaire, l'implication dans le travail.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Formation sélective, notre procédure de recrutement se déroule en deux phases distinctes. La première phase est centrée sur l'examen des vœux conduit par la commission de notre établissement, l'ensemble des candidatures sont étudiées avec soin. En effet, il s'agit d'identifier les profils de candidats dont l'équipe pédagogique de leur établissement d'origine a souligné la maîtrise des fondamentaux, les bons résultats scolaires, le degré d'implication, l'assiduité et le bon comportement du candidat. Une attention appuyée est portée au projet de formation motivé renseigné sur la plateforme, il représente un point d'ancrage capital à partir duquel nous pouvons finaliser cette première phase d'analyse des candidatures. Ainsi, à l'issue de cela, la seconde phase démarre et les candidats retenus seront convoqués pour faire l'objet d'un entretien de sélection qui, selon le souhait du candidat, peut se dérouler en présentiel dans notre établissement, en distanciel soit par visio, soit par téléphone.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons les candidates et candidats à se renseigner lors des portes ouvertes, auprès de l'établissement sur les possibilités de parcours en BTS ACS'AGRI et éviter certaines confusions sur le statut d'alternant et d'apprenti .En clair, l'apprenti(e) a une seule et même entreprise et il est rémunéré(e), l'alternant scolaire dispose de plusieurs choix possibles, n'est pas rémunéré mais peut être gratifié, mais ils tous en entreprise ou en stage dans notre BTS ACS'AGRI.

Signature :

Cécile RODDIER,

Chef d'établissement de l'établissement MFR de
Saint-Flour